



Article R 231-53 du Code du Travail

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon NF T 01-102

234, avenue de la Gare 40310 Gabarret ~Tel: +33552583201 ~ Email: info@seacork.com

1 - IDENTIFICATION

- | | |
|------------------------------|--|
| 1.1. Désignation commerciale | Lièges Agglomérés Résine Thermoplastique Seacork |
| 1.2. Fournisseur | Aegir Cork Group sas |

2 – COMPOSITION / INFORMATION sur les COMPOSANTS

- | | |
|--------------------------------------|--|
| - Types d'utilisation | Se reporter à la notice technique |
| - Composition | Mélange de granulés de liège 2 à 4 mm et de résine synthétique polymérisée sous l'effet de la chaleur. |
| - Composant(s) apportant un danger : | Néant |
| - Impureté(s) apportant un danger : | Néant |

3 –IDENTIFICATION des DANGERS

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| - Symbole étiquetage : | Non applicable |
| - Phase de risque (R) | Non applicable |
| - Conseil de prudence | Non applicable |
| - Maladies professionnelles | Non applicable |
| -Autres données | Non applicable |

4 – PREMIERS SECOURS

- | | |
|------------------------|---|
| - Inhalation | Sans objet |
| - Contact avec la peau | Sans objet |
| - Yeux | Ce produit est un solide inerte, l'enlever des yeux, comme n'importe quel corps étranger. |
| - Ingestion | Une assistance médicale d'urgence n'est en principe pas nécessaire. |

5 – MESURE de LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|---------------------------------------|---|
| - Moyen d'extinction | Eau pulvérisée, Poudre, Mousse. |
| - Mesures particulières de protection | Port d'un appareil respiratoire autonome obligatoire. |

- Produits de décomposition dangereux CO₂, CO, Dérivés azotés

6 – MESURES à PRENDRE en CAS de DISPERSION ACCIDENTELLE

- Mesures après fuite ou déversement : Non applicable

- En cas de déversement important : Non applicable

- Elimination des déchets : Non applicable

7 – MANIPULATION et STOCKAGE

- Manipulation Non applicable

- Danger d'incendie ou explosion Stocker loin des sources de chaleur. Interdiction de travailler par points chaud à proximité du produit.

- Danger de stockage Ne pas gerber les palettes. Le local de stockage doit être propre.

-Matériaux d'emballage Palette, carton, film thermorétractable.

8 – CONTROLE de l'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Réduction de l'exposition Sans objet

- Equipement de protection individuelle :

. Protection respiratoire Sans objet

. Protection des mains Sans objet

. Protection des yeux Sans objet

. Protection de la peau et du corps Sans objet
(autres que les mains)

- Mesures d'hygiène Adopter les mesures d'hygiènes habituelles

9 – PROPRIETES PHYSIQUES et CHIMIQUES

- Etat physique Solide

- Forme Plaques / .Rouleaux. / Pièces usinées

- Couleur Beige clair

- Odeur Caractéristique du Liège naturel

- Températures caractéristiques Sans objet

- Viscosité Sans objet

- pH Non mesurable
- Solubilité Partiellement soluble dans des acides
- Pression de vapeur Non concerné
- Masse volumique De 0, 2 à 0.5 g/ cm³

10 - STABILITE et REACTIVITE

- Stabilité A une température inférieure à 35°C et HR 60%:
2 à 3 ans
- Conditions à éviter Sans objet
- Matières à éviter Acides, eau
- Produits de décomposition dangereux Aucun à température ambiante. Pas de présence de dérivés halogènes

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contient : Sans objet

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Sans danger :Contient de 1 à 5 % de liant en volume du liège suivant les formules.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES à l'ELIMINATION

Faire éliminer selon la réglementation en vigueur

14 – INFORMATIONS RELATIVES au TRANSPORT

Numéro ONU : Non classé

| | RID/ADR Terrestre | ADN Fluviale | IMDG Maritime | OACI Aérien |
|--|-----------------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------|
| Classe Groupe, chiffres Etiquette Code danger Code matière Groupe emballage | | | | |

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Réglementations communautaires Aucune

- Etiquetage

Aucun étiquetage nécessaire selon la législation en vigueur

16 – AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.